



Les associations de parents d'élèves de Conflans-Sainte-Honorine

Lettre ouverte à

Monsieur Jean-Pierre GENEVIEVE, Directeur académique des services de l'Education nationale des Yvelines,

Madame VIEL, Cheffe d'établissement du collège du Bois d'Aulne

Monsieur Laurent BROSSE, Maire de Conflans-Sainte-Honorine, conseiller départemental des Yvelines

Conflans-Sainte-Honorine, le 17 octobre 2024

Madame,

Messieurs,

Nous avons évidemment pris part à la commémoration qui s'est tenue le 16 octobre 2024, parce qu'un tel événement à la mémoire de Monsieur Paty, professeur de nos enfants, se devait de représenter l'unité contre la barbarie.

Nous souhaitons cependant que soient portés à la connaissance des parents d'élèves comme de tous les citoyens notre positionnement et notre ressenti à la suite du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 23 septembre 2024 au collège du Bois d'Aulne.

Cette lettre ouverte est, pour nous, un devoir de transparence et un besoin d'expliquer afin que nos paroles soient lues par tous sans être interprétées. Comprenez bien que nous ne sommes pas ici en train de juger la proposition de renommer le collège du nom de Samuel Paty. Nous dénonçons en revanche la manière de faire.

Cela fait 4 ans que nous souhaitons travailler avec le collège et la DSDEN, sur les hommages rendus à Monsieur Paty. Nous sommes reçus, sans pour autant avoir le sentiment d'être entendus.

Nous avons le même sentiment dans nos liens avec la Ville.

En amont du conseil d'administration du 23 septembre, nous vous avons demandé par mail, Madame la Principale, le report du vote quant au changement de nom. Il nous

paraissait en effet difficile de voter une décision aussi importante sans associer l'ensemble des parents du collège. Nos paroles n'ont pas été prises en considération. Pour quelle raison ne pas avoir échangé, de ce point noté à l'ordre du jour, avec nous au préalable comme c'est le cas pour d'autres sujets ? Vous avez feint de ne pas nous comprendre quand nous vous indiquions la nécessité d'en parler collectivement : vous affirmez donc que les membres de la communauté éducative n'avaient pas à être consultés, alors que l'on parle de plus de 700 élèves et de plus de 1 100 parents qui en représentent donc 99% ? Nous déplorons que le concept de communauté, et plus particulièrement celui de communauté éducative, n'ait pas prévalu, une fois de plus.

Nous sommes d'autant plus étonnés que, lors de la séance du Conseil Municipal du 30 septembre, alors que le point sur le nom du collège avait été ajouté en dernière minute à l'ordre du jour, Monsieur le Maire, vous avez annoncé que " compte tenu de la portée de cette décision", vous avez "souhaité non pas prendre cette décision seul, mais passer par une délibération du Conseil Municipal". Vous avez tenu, Monsieur le Maire, à consulter votre conseil, comme nous avons demandé, nous aussi, à associer les familles à cette importante décision.

Ces élèves, nous sommes leurs parents et nous savons ce qu'ils ressentent encore. Ils n'oublieront jamais ce qu'il s'est passé.

Quelle violence pour eux... pour leurs frères et sœurs, pour les élèves actuels... qui apprennent du jour au lendemain le changement de nom de leur collège.

Ce ne sont pas juste des enfants, des élèves de n'importe quel autre collège de France: ce sont ceux qui ont vécu cet attentat : des Conflanais qui l'ont, pour toujours, ancré au plus profond de leurs âmes.

Rappelez-vous que ces enfants mais aussi les élèves des autres écoles et établissements de la ville garderont à tout jamais ce traumatisme.

Rappelez-vous que ces élèves ont vécu quotidiennement avec le souvenir de leur professeur, avec une photographie immense de lui dans le collège, avec un CDI à son nom et une salle qui restera pour toujours la sienne. Pour eux, chaque année, la journée médiévale qu'avait instaurée Monsieur Paty leur permet de le faire toujours vivre au sein du collège.

Rappelez-vous aussi que, quand leur monde s'est effondré, ils ont été au cœur de l'attention, entourés d'inconnus, de journalistes, de politiques, aux abords du collège pendant des jours et chaque année ensuite : il leur a semblé que leur collège ne leur appartenait plus et ils l'ont exprimé avec beaucoup de courage lors de la commémoration de l'année dernière.

Rappelez-vous enfin qu'ils sont rentrés des vacances de la Toussaint 2020, la plupart terrorisés, encadrés par un couloir de militaires armés à moins d'un mètre d'eux aux abords du collège et ce, pendant des jours.

Parce que oui, c'est cela qu'ils ont vécu !

Nous, parents, nous tentons de renverser chaque jour encore cette peur qui a pu s'installer en eux, cette idée que l'école n'est plus un sanctuaire inviolable et que personne ne peut les protéger contre l'inqualifiable.

Aujourd'hui, ni eux, ni nous, ni les personnes qui ont vécu cet attentat au sein du collège, n'en sommes sortis indemnes.

Cette prise de décision en l'absence de concertation fait des enfants de la République, aujourd'hui tout comme il y a 4 ans, les grands oubliés, eux qui ont vécu l'impensable.

Il est fondamental et nécessaire, d'honorer la mémoire de Monsieur Paty, de lutter collectivement contre l'obscurantisme.

Il n'y a pas et il n'y aura jamais de discussion là-dessus !

Soyez assurés encore une fois que ce n'est pas le fond que nous contestons mais bien la forme et la manière de faire.

Nous aurions espéré pouvoir remettre de l'humanité, de la fraternité, du sens. Visiblement, vous, représentants des Institutions, pensez autrement...

Nous regrettons que l'esprit de communauté, de cohésion soit à ce point absent de ce processus de changement de nom, qui a finalement un goût de désincarné et d'administratif. Nous regrettons aussi que vous n'ayez pas saisi cette ultime opportunité de faire société.

Considérez-vous que c'est le dernier acte ? Si tel est le cas, nous considérons au contraire qu'une construction collective et active du devoir de mémoire comme de l'appropriation des valeurs républicaines par nos enfants est fondamentale.

En tant que bénévoles de la République, nous appelons de nos vœux que cette lettre vous permette de le comprendre et de vous faire prendre conscience de la nécessité de construire enfin ensemble une prise en charge par l'écoute et la parole de nos enfants.

Elle aura alors atteint son but.

Les présidents des associations de parents d'élèves FCPE Conflans, PEEP Conflans, ALPEC